

PROCES VERBAL DE RECEPTION DES TRAVAUX

REFERENCE PROJET : Réaménagement d'une partie du RDC d'une maison d'habitation

ADRESSE : 74 route de la Crèche – 79230 VOUILLE

Maître d'ouvrage	Entreprise titulaire	Architecte d'intérieur
M. et Mme DUVAL 74 route de la Crèche – 79230 VOUILLE 06 61 84 23 37 (M. Duval) Olivierduval@orange.fr	EIRL DAVID ROSSI MENUISERIE 29 route de Chaban - 79000 NIORT 06 29 38 96 61 davidrossi@sfr.fr	RÊV'L – Laurence DUMONT 79000 Niort 07 48 11 91 37 Laurence.dumont@revlarchi.fr

LOT N° 06 Menuiseries intérieures / Agencement sur mesure

Nous, soussignés M. et Mme DUVAL , **Maîtres d'ouvrage**,

Assistés de RÊV'L, représentée par Laurence DUMONT , après avoir procédé à l'examen des travaux exécutés par l'entreprise désignée ci-dessus et faisant objet du **devis initial en date du 30 / 09 / 2023**

En présence de l'entrepreneur ou de son représentant, David ROSSI

En l'absence de l'entrepreneur, dûment convoqué (par lettre RAR en date du/...../.....)

Déclarent que :

La réception est prononcée sans réserve avec effet à la date du ...07.../...02.../...2024, à l'exception du miroir du WC qui sera posé une fois les retouches de peinture faites.

La réception est prononcée avec effet à la date du/...../..... , assortie des réserves mentionnées dans l'état des réserves ci-annexé et signé par le maître d'ouvrage et visé par l'architecte d'intérieur.

La réception est refusée pour les motifs consignés dans l'annexe précitée.

En application de l'article 1792-6 du Code civil, les entrepreneurs demeurent tenus de la garantie de parfait achèvement pendant l'année qui suit la présente réception.

La réception constitue également le point de départ de la garantie de bon fonctionnement prévue par l'article 1792-3 du Code civil et de la responsabilité décennale des constructeurs définie aux articles 1792, 1792-2 et 2270 du Code civil.

PROCES VERBAL DE RECEPTION DES TRAVAUX

L'entreprise et le maître d'ouvrage conviennent que les travaux nécessités par les réserves jointes seront exécutés dans un délai global de à compter de ce jour.

Clés du local restituées ce jour au maître d'ouvrage : OUI NON


Document comportant page(s) + pages d'annexes.

Fait à Vouillé le ...07.../...02.../...2024...

En 3 exemplaires (autant d'exemplaires que de parties présentes à la réception)


Le maître d'ouvrage

Signature avec
mention « lu et approuvé »

lu et approuvé


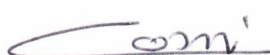
VISA de RÊV'L

Signature du représentant
mention « lu et approuvé »

lu et approuvé


L'entrepreneur

Signature avec
mention « lu et approuvé »

lu et approuvé


David ROSSI Menuiserie

29 route de Chaban 79000 NIORT

06 29 38 96 61

davidrossi@sfr.fr

SIRET 891 198 830 00012